

Code INSEE : 24439179	Décision Modificative Année 2015 Page n° 1	Département : Dordogne
Etablissement : LA FEULLADE		Poste Comptable : TRESORERIE DE TERRASSON
Budget : ASSAINISSEMENT		Date de Séance : 02/12/2015

**Augmentation de crédit****N° 02****EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers**

en EXERCICE	<b>15</b>
PRESENTS	<b>12</b>
dont VOTANTS	<b>12</b>

L'an deux mil quinze, le deux décembre, le Conseil Municipal de LA FEULLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à La Mairie de La Feullade, sous la présidence de Mr EYMARD Serge, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 24/11/2015

Etaient PRESENTS : Mrs EYMARD, NEUVILLE, LARENA, Mmes MATT, BLONDEL, MAYENOBE, DUPUY, SIKLI, VEYSSET, Mrs FRANCY, BARIL, FEREDY.

Etaient ABSENTS : Mme MONTEIL, Mrs JAUBERT et BRUGIERE.

Le Conseil Municipal sur décision du Maire,  
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015 sont insuffisants,  
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **EMPRUNT ACHAT CAMION BENNE**

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS ( € )	COMPTES	MONTANTS ( € )
PG : OPERATIONS D'EQUIPEMENT NON I		2 000,00		2 000,00
Emprunts en euros			1641	2 000,00
Autres	21758	2 000,00	2	2 000,00
<b>TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT</b>		<b>2 000,00</b>		<b>2 000,00</b>

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture en date du 24/12/2015 et de la publication en date du 24/12/2015.

A LA FEULLADE, le 02/12/2015  
Pour extrait conforme,  
Le Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20151202-72-2015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/12/2015

Publication : 24/12/2015

